

Mission 1 : le combat pour l'emploi local	M1
Action 1 : faire émerger les PME du futur	A1
PLAN DE RELANCE 513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	

Le Conseil Régional,

- VU** les articles 107 et 108 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne,
- VU** le règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis - JOUE 24/12/2013 L 352/1,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1511-1 et suivants, L 1611-4 et L 4221-1 et suivants,
- VU** la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,
- VU** le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
- VU** l'arrêté du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu à l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000,
- VU** l'arrêté DIRECCTE/2017/27 du Préfet de région en date du 24 février 2017 portant approbation du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la Région des Pays de la Loire,
- VU** la délibération du Conseil régional en date des 14, 15 et 16 décembre 2016 approuvant le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 25 mai 2018 relative au règlement d'intervention « Pays de la Loire Prime Création »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 30 avril 2020 relative au règlement d'intervention « Pays de la Loire Prime Création »,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2020 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** la saisine du Conseil économique, social et environnemental régional et l'audit de la Présidente en date du 7 juillet 2020,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche

ENTENDU Paul JEANNETEAU, Stéphanie HOUEL, Brigitte NEDELEC, Delphine COAT-PROU, Grégoire JAUNEAULT, Pascale DEBORD, Christophe DOUGE, Christophe CLERGEAU, Pascal NICOT, Claire HUGUES, Laurent CAILLAUD, Laurent PRETROT, Franck LOUVRIER

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget Supplémentaire 2020 d'une dotation de 800 000 € d'autorisations de programme au titre du programme n°513 "Soutien à la création et à la transmission d'entreprises"

ATTRIBUE

une subvention de 500 000 € sur un montant subventionnable de 1 000 000 € TTC à FONDES / France Active Pays de la Loire au titre de son fonds d'aide d'urgence « relève solidaire »,

AFFECTE

une autorisation de programme d'un montant de 500 000 €,

DEROGE

au règlement budgétaire et financier adopté les 20, 21 et 22 décembre 2017 par le versement d'une avance de 40% à la signature de la convention,

APPROUVE

les termes de la convention correspondante présentée en annexe 1,

AUTORISE

la Présidente à signer la convention,

ATTRIBUE

une subvention de 301 470 € sur un montant subventionnable de 11 231 000 € TTC à FONDES / France Active Pays de la Loire au titre de son fonds France Active Garantie (FAG),

AFFECTE

l'autorisation de programme correspondante,

AUTORISE

la dérogation au règlement budgétaire et financier adopté les 20, 21 et 22 décembre 2017 par le versement d'une avance de 40% à la notification de la convention,

APPROUVE

les termes de l'avenant correspondant présenté en annexe 2,

AUTORISE

la Présidente à signer l'avenant,

ATTRIBUE

une subvention de 375 000 € sur un montant subventionnable de 1 110 000 € TTC à l'ADIE au titre de son fonds de prêts d'honneur,

AFFECTE

l'autorisation de programme correspondante,

AUTORISE

la dérogation à l'article 12 des règles d'attribution des aides régionales du règlement budgétaire et financier adopté les 20, 21 et 22 décembre 2017 par le versement d'une avance de 30% à la notification de la convention,

APPROUVE

les termes de la convention correspondante présentée en annexe 3,

AUTORISE

la Présidente à la signer,

APPROUVE

la pérennisation de l'offre de service du numéro d'appel régional,

APPROUVE

l'accompagnement des entrepreneurs en situation de détresse.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal line at the bottom.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés , Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire, Alain AVELLO

Marguerite LUSSAUD absente lors du vote

REÇU le 15/07/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs